

# *Document d'Information Communal sur les Risques majeurs*

## A quels risques sommes-nous exposés à BAGUER MORVAN

Ce qu'il faut savoir et les bons réflexes à adopter

### *Document à conserver*

#### Le Mot du Maire

La commune vient d'approuver le Plan Communal de Sauvegarde dont le but est d'alerter, d'informer, de protéger et d'héberger la population en cas de crise grave sur le territoire communal.

La prévention commence par l'information. C'est pourquoi, je vous adresse ce document d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M) recensés sur notre commune.

J'ai voulu, que ce guide qui a pour objectif de vous sensibiliser, soit un véritable outil pratique, d'accès facile, simple et concis. Il est destiné à vous transmettre les préconisations et les bons gestes à adopter face à un risque avéré et d'éviter toute situation de panique dans la population en suscitant, si besoin est, des actions de solidarité.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce document et à le conserver très soigneusement.

Alors, lisez le DICRM attentivement et conservez-le à portée de main en cas de déclenchement d'une alerte.

Bien informé, chacun sera en mesure de se préparer, de façon responsable et citoyenne, aux risques majeurs.

ERARD Jean-Paul

Maire de BAGUER-MORVAN

## QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?<sup>v</sup>

Un risque majeur existe s'il s'avère qu'un événement dangereux peut se produire sur un secteur donné en causant de graves et importants dommages humains, économiques et environnementaux

Le risque majeur se distingue par deux caractéristiques :

- Sa gravité : les conséquences sont lourdes à supporter par les habitants et/ou les dommages aux biens sont importants
- Sa fréquence : si faible qu'on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas s'y préparer.

### A quels risques majeurs sommes-nous exposés à BAGUER MORVAN?

Des risques naturels : tempête, canicule, neige, grand froid, séisme, coupure d'eau, pandémie,

Des risques technologiques : Transports de Matières Dangereuses, canalisation Gaz, voie ferrée, radioactivité



## L'ALERTE : comment la reconnaître ?

L'alerte est la diffusion d'un signal destiné à prévenir la population de l'imminence ou de la survenue d'un danger. En cas d'événement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'Etat et des Maires. Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents moyens de communication :



- **Cloche sur l'église:**
  - début de l'alerte : cloches à la volée signal intensif et répété,
  - fin de l'alerte : arrêt des cloches.
- Messages diffusés par un **véhicule équipé d'un mégaphone**
- **Alertes** à domicile le cas échéant suivant plan d'alerte
- **Médias** : Radio locale (France Bleu Armorique 103.1 FM), télévision régionale, presse...

## De manière générale

Ce qu'il faut faire.....		et ne pas faire.....	
	<b>Se mettre à l'abri :</b> que ce soit chez vous ou dans le premier bâtiment que vous rencontrez, vous devez vous réfugier et vous isoler au maximum du danger.	<b>Ne pas aller chercher les enfants à l'école :</b> les enseignants sont formés pour gérer ce type de situation (PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté). Vous vous mettriez en danger et vos enfants également.	
	<b>Fermer tout :</b> en vous confinant et en sécurisant fenêtres, portes et autres accès vers l'extérieur, vous serez plus en sécurité.	<b>Ne pas téléphoner:</b> afin de ne pas encombrer les lignes dont les services de secours ont besoin.	
	<b>S'informer :</b> écouter la radio ou la télévision.	<b>Ne pas rester dans un véhicule ou à proximité des vitres. Ne pas allumer de flamme.</b>	

## Kit de sûreté à avoir chez soi

Radio à piles	Nourriture et eau	Médicaments
Lampe de poche	Couvertures, vêtements	Papiers personnels
Matériel de confinement (ruban adhésif, tissus pour colmater le bas des portes...), arrêter la VMC.		

## LES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES

La commune est potentiellement menacée par des risques météorologiques qui ne lui sont pas spécifiques : chutes de neige, verglas, grand froid, tempête, orage, canicule, tornade etc. Les alertes météo sont en général diffusées par tous les médias classiques (radio, TV, presse, ...). Le site de météo France ([www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)) est très régulièrement actualisé et diffuse en cas de besoin des bulletins d'alerte. Une information générale est disponible sur les services télématiques et téléphoniques de Météo-France :

0 892 68 02 35

Niveau d'alerte	Conseils
	<b>Vigilance absolue :</b> des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus : tenez-vous régulièrement informé.
	<b>Soyez très vigilant :</b> des phénomènes dangereux sont annoncés ; tenez-vous informé et suivez les conseils de sécurité émis par les Pouvoirs publics
	<b>Soyez attentifs :</b> si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont annoncés. Tenez-vous régulièrement informé de la situation.
	Pas de vigilance particulière



## LA TEMPÊTE

L'ensemble du département est exposé aux risques de tempête. A l'intérieur des terres, on utilise usuellement le terme de tempête lorsque le seuil de 90 km/h est franchi lors de rafales.

### Les bons Gestes / Les bons Réflexes

#### Avant la tempête :

- Vérifier l'état des fermetures et de la toiture des bâtiments,
- Rentrer les objets susceptibles d'être emportés par le vent,
- Rentrer les animaux et le matériel,
- Se mettre à l'abri.

#### Pendant la tempête :

- S'informer du niveau d'alerte, des messages diffusés par les médias,
- Eviter tout déplacement à l'extérieur et surtout dans les zones boisées
- Suivre les consignes de sauvegarde

#### Après la tempête :

- Couper les arbres ou branches qui menacent de s'abattre,
- Eviter de monter sur les toits pour réparer sans moyen de sécurité,
- Ne pas toucher les câbles électriques tombés à terre. Prévenir les secours.



## LA CANICULE

La canicule exceptionnelle de l'été 2003 a entraîné une surmortalité en France.

Les personnes les plus vulnérables sont les nourrissons, les personnes âgées et les personnes souffrant de pathologies chroniques.

En mairie, nous disposons d'un fichier nominatif de vigilance de personnes sensibles et isolées. Les personnes qui le souhaitent, peuvent venir se signaler (dossier confidentiel).

Un réseau local de professionnels peut intervenir en cas de risque.

## Les bons Gestes / Les bons Réflexes

### Avant la Canicule :

La période de canicule est admise par la préfecture pour les températures diurnes de 33 °C et nocturnes supérieures à 19 °C durant 3 jours consécutifs.

- Faire en sorte que votre habitation soit équipée de volets ou de stores,
- Vérifier que votre réfrigérateur fonctionne correctement,
- Repérer les lieux ouverts au public climatisés (galeries marchandes....etc).

### Pendant la canicule :

- Fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil,
- Maintenir les fenêtres fermées en journée.
- Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit,
- Se mouiller le corps plusieurs fois par jour,
- Boire régulièrement de l'eau,
- Ne jamais laisser un enfant ou un animal dans une voiture au soleil.

## LE GRAND FROID

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. Difficile à détecter dès le début, l'hypothermie touche d'abord les plus fragiles : personnes âgées sous traitement médical, nourrissons etc. Les premiers symptômes sont une prononciation saccadée, une diminution de la coordination des membres (difficulté à marcher).

## Les bons Gestes / Les bons Réflexes

- Eviter les expositions prolongées au froid et au vent,
- S'habiller chaudement avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau,
- Se couvrir la tête et les mains ; ne pas garder de vêtements humides,
- Se chauffer chaudement
- S'alimenter convenablement et prendre des boissons chaudes (éviter l'alcool),
- Vérifier le bon fonctionnement du système de chauffage,
- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, appeler le SAMU social : 115.

## L'ACCIDENT de TRANSPORT de MATIERES DANGEREUSES



Le risque transport de matières dangereuses sur la commune est consécutif à un accident se produisant par voies routières. Il peut donc, à priori, survenir en plusieurs lieux de la commune. Les produits concernés peuvent être inflammables, toxiques, explosifs ou corrosifs et générer l'un des événements suivants ou plusieurs d'entre eux : explosion, incendie, dégagement de nuage毒ique dans l'air, pollution des eaux et des sols.

## Les bons Gestes / Les bons Réflexes

- Si vous êtes témoin de l'accident : Ne vous approchez pas et donnez l'alerte au pompier (18 ou 112 depuis un portable) et gendarmerie (17), en précisant
  - o le lieu,
  - o le moyen de transport (camion),
- Informer la mairie,
- Se conformer aux consignes de secours qui recommandent soit de se mettre à l'abri, soit de quitter la zone dangereuse (éloignement au moins à 300m),
- Si vous êtes chez vous, fermer tout (fenêtres, gaz et électricité, et ventilation)
- Si le nuage toxique se dirige vers vous, et si vous ne trouvez pas de bâtiment à proximité, éloignez-vous selon un axe perpendiculaire au vent,
- Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher les enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux,
- S'informer du niveau d'alerte, des messages diffusés par les médias



## RUPTURE DE CANALISATION DE GAZ

La commune est traversée par une canalisation de gaz (150mm). Les produits concernés peuvent être inflammables, toxiques, explosifs et générer l'un des événements suivants ou plusieurs d'entre eux : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique.

## Les bons Gestes / Les bons Réflexes

- Si vous êtes témoin d'un accident : donnez l'alerte pompiers (18 ou 112 depuis un portable) et gendarmerie (17), en précisant
  - o le lieu,
  - o la nature du dégagement gazeux
  - o le nombre approximatif de victimes,
- Informer la mairie,
- Se conformer aux consignes de secours qui recommandent soit de se mettre à l'abri, soit de quitter la zone dangereuse (éloignement au moins à 100 m),
- Si vous êtes chez vous, fermer tout (fenêtres, gaz et électricité)
- Si le nuage toxique se dirige vers vous, et si vous ne trouvez pas de bâtiment à proximité, éloignez-vous selon un axe perpendiculaire au vent,
- Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher les enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux,
- S'informer du niveau d'alerte, des messages diffusés par les médias et sur le site Internet de la mairie.



## LE RISQUE SISMIQUE

Le Département d'Ille-et-Vilaine est classé en zone faible.

## Les bons Gestes / Les bons Réflexes

### Pendant le séisme :

- Au moment de la secousse : prendre garde aux chutes d'objets,
- Dans la rue, s'éloigner des constructions,
- A l'intérieur de chez vous, s'abriter sous une table ou dans un local réduit.

### Après le séisme :

- Ecouter la radio ou les médias pour suivre les consignes d'urgence
- Couper les réseaux : eau, gaz et l'électricité
- Evacuer l'immeuble ou votre maison, si un risque d'effondrement est avéré
- Evaluer les dégâts et les dangers.



## LE RISQUE INFECTIEUX et LA PANDEMIE

On parle de risque infectieux, lorsque l'on évoque une contamination à grande échelle dans la population humaine

Parmi ces risques, celui de la pandémie fait l'objet d'un plan national qui est décliné au niveau communal.

## Les bons Gestes / Les bons Réflexes

- Se laver les mains le plus souvent possible avec du savon ou une solution hydro-alcoolique pendant au moins 30 secondes,
- En cas de symptômes décrits par les autorités, contacter son médecin traitant,
- En cas de contagion, porter un masque afin de ne pas contaminer son entourage,
- Si une vaccination s'avère nécessaire, vous serez informé par le centre de vaccination correspondant à votre domicile.

### Numéros utiles

Pompiers : **18 ou 112**

Gendarmerie : **17**

SAMU : **15**

Urgences (depuis téléphone portable) : **112**

ERDF (dépannage): **0 810 333 035**

SAMU social : **115**

Eau (dépannage): 02 99 40 08 33

Centre Antipoison : **02 99 59 22 22**

Météo France : **www.meteo.fr**

France Bleu Armorique : 103.1 FM

France Inter : 93,5 FM

TV Rennes

Mairie de BAGUER MORVAN  
1 Rue du Commandant Lecossois  
35100 BAGUER MORVAN  
Tél : 02 99 48 09 01  
Fax : 02 99 48 42 16

Préfecture d'Ille-et- Vilaine  
3 avenue de la préfecture - 35026 Rennes cedex 9  
Tél : **0821 80 30 35**  
Fax : 02 99 02 10 15